



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Délibération n°22-293

OBJET : COMMERCE

Dérogation à l'ouverture dominicale des commerces

Date de la convocation : le 8 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 33

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 11

Absents excusés : 11

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. José BONY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Françoise THOMERE donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, Mme Marie-France HUREAU donne pouvoir à Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Claude VERNE donne pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU donne pouvoir à Mme Évelyne LAUNAY, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. José BONY, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à M. LEONARD, M. Denis CHARBONNIER donne pouvoir à Mme Sandra GUICHARD, M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à Madame Jacqueline MOUSSET.

Absents : -

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu l'article L.3132-26 du Code du Travail,

L'article L3132-26 du Code du Travail prévoit que dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, le Maire peut décider d'autoriser l'ouverture dominicale de ces commerces dans la limite de douze dimanches par année civile, après avis du Conseil Municipal.

La liste des dimanches concernés doit être arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante.

Pour 2023, les dérogations au repos dominical des salariés des commerces de détail d'Amboise concerneraient les dimanches suivants :

- . 15 janvier 2023 (1^{er} dimanche des soldes d'hiver),
- . 9 avril 2023 (week-end de Pâques),
- . 30 avril 2023 (week-end du 1^{er} mai),
- . 21 mai 2023 (week-end de l'Ascension),
- . 28 mai 2023 (week-end de Pentecôte et fête des mères),
- . 2 juillet 2023 (1^{er} dimanche des soldes d'été),
- . 16 juillet 2023 (week-end du 14 juillet),
- . 13 août 2023 (week-end du 15 août),
- . 10, 17, 24 et 31 décembre 2023 (fêtes de fin d'année).

Les organisations professionnelles et syndicales ont été consultées.

Le Conseil Communautaire a examiné cette demande lors de sa séance du jeudi 8 décembre 2022.

Le projet a été présenté en commission Commerce et Tourisme le 1^{er} décembre 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 29 voix POUR et 4 CONTRE :

- De valider l'autorisation d'ouvertures dominicales des commerces pour les douze dimanches cités ci-dessus.

POUR : 29 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, M. Brice RAVIER, M. Claude VERNE).

CONTRE : 4 (Mme Sandra GUICHARD, M. Denis CHARBONNIER, Mme Justine BECHET, M. Fabien ROZWADOWSKI)

ABSTENTION : 0

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,

Marc LEONARD

L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD

Maire d'Amboise

Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le



ID : 037-213700032-20221216-22_293-DE